

STAGE DE DANSE PRINTEMPS 2010

Du 06 au 10 avril
Du 12 au 16 avril

Formulaire d'inscription « Forfait Stage »

Retournez ce formulaire complété, signé & accompagné de votre règlement complet

STAGIAIRE

Nom Prénom garçon fille
 Né(e) Nationalité
 ADRESSE
 Code postal Ville..... Pays
 Tél.fixe Portable..... Fax
 Email.....@.....

FORFAIT STAGE CHOISI (cochez et complétez)

<input type="checkbox"/> Frais d'adhésion annuels (obligatoire & valable du 1/09/09 au 31/08/10)	→	10 €
<input type="checkbox"/> Forfait "cours illimités" durant le stage :		
<input type="checkbox"/> du 06 au 10 avril 2010	<input type="checkbox"/> du 12 au 16 avril 2010	
Tarif par semaine de stage :		
<input type="checkbox"/> 300€ <input type="checkbox"/> 260€ (- de 13 ans) <input type="checkbox"/> 170€ (Elève de l'ESDC ou partenaire ¹)	→ €
Ou pour les deux stages		
<input type="checkbox"/> 580€ <input type="checkbox"/> 500€ (- de 13 ans) <input type="checkbox"/> 320€ (Elève de l'ESDC ou partenaire ¹)	→ €
Total Dû (adhésion + forfait cours illimités)	€

¹ partenaires : CRR de Nice, Université Nice Sophia Antipolis, Académie Princesse Grace de Monaco

Options : Résidence 1/2 pension

→ Si vous avez coché 1 ou plusieurs option(s), complétez le formulaire "options hébergement »

Je participerai à l'audition d'entrée à l'ESDC pour l'année scolaire 2010 - 2011 :

Danse études 17/04 Pre Pro/ DNSP 18/04

→ Si vous souhaitez passer l'audition d'entrée à l'ESDC, merci de remplir le formulaire d'inscription séparé

Conditions Générales

Cours • Le programme des stages définitif est remis aux stagiaires qui élaborent leur programme, selon les disciplines proposées et leur niveau artistique déterminé à l'arrivée.

Assurances • Les parents s'engagent à souscrire les assurances nécessaires (couverture accident, maladie, responsabilité civile, entre autres) couvrant leur enfant en cas d'accident ou dommages causés durant toute la période du séjour et autorisent l'établissement à prendre les mesures d'urgences médicales qui s'imposent en cas de maladie ou d'accident pour le cas où l'établissement ne parvenait pas à les contacter.

Modalités de règlement • le montant total du ou des formules de stages choisis est à verser dès l'inscription, soit par chèque Français en €, soit par virement bancaire (tous les frais de transferts bancaires relatifs aux virements en provenance de l'étranger restent à la charge du stagiaire).

Coordonnées bancaires • Banque Française de Crédit Coopératif - 5 rue Cronstadt 06000 Nice - France. Code banque : 42559 - Code guichet : 00032 - Numéro de compte : 21028748802 - Clé RIB : 76 - IBAN : FR 76 4255 9000 3221 0287 4880 276 - BIC : CCOPFRPPXXX

La direction se réserve le droit de modifications ou d'annulation de session, en fonction du nombre d'inscrits.

Signature (esponsible legal pour les mineurs ou
stagiaire majeur) →



Directrice Artistique : Paola CANTALUPO

STAGE de DANSE PRINTEMPS 2010

Du 06 au 10 avril
Du 12 au 16 avril

Formulaire d'Inscription "Options Hébergement"

A compléter et retourner avec formulaire d'inscription « forfait stage »

Stagiaire Garçon Fille

Stage(s) choisi(s) : du 6 au 10 avril 010 du 12 au 16 avril 010

Option Hébergement choisie (logement & repas) par semaine (5 jours/4 nuits) :

<input type="checkbox"/> Internat (mineurs sans accompagnant)	390 €	X	semaine(s)	→.....€
<input type="checkbox"/> Résidence (à partir de 18 ans)	→ Chambre double par personne 320 €	X	semaine(s)	→.....€
	→ Chambre simple par personne 390 €	X	semaine(s)	→.....€

Nuit(s) supplémentaires demandée(s)

<input type="checkbox"/> Du 5 au 6 avril	<input type="checkbox"/> du 10 au 11 avril	<input type="checkbox"/> du 11 au 12 avril	<input type="checkbox"/> du 16 au 17 avril
50 € x nuit(s)/personne →.....€			

CARTE REPAS ½ PENSION (Stagiaires externes souhaitant déjeuner au restaurant de l'école)

<input type="checkbox"/> carte "5 déjeuners" :	40 €	X	semaine(s)	→.....€
--	------	---------	------------	---------

Option Résidence – Accompagnant Adulte.

Nous contacter.

TOTAL GENERAL A NOUS REGLER

Pour les options (hébergement /repas/nuits) choisies en complément des forfaits stage€

Demande de placement dans les chambres (garçons et filles séparés)

Je souhaite être hébergé(e) avec (nom & prénom de votre ami/e)

Cautions : 150 € (chambres & Clés) & 8 € (carte repas) seront remises à l'arrivée et restituées en fin de stage, après retour, après restitution des clés, carte repas & état des lieux de sortie des chambres).

Signature du responsable légal ou du l'étudiant majeur →

General Conditions

Arrivées • Accueil administratif le 1^{er} jour de stage à partir de 8h30. Pour les demandeurs de nuits supplémentaires, accès & installation dans les chambres le jour de l'arrivée, à partir de 17h exclusivement.

Modalités de règlement • le montant total de la ou des formules d'hébergement choisies est à verser dès l'inscription, soit par chèque français en €, soit par virement bancaire (tous les frais de transferts bancaires relatifs aux virements en provenance de l'étranger restent à la charge du stagiaire). **Coordonnées bancaires** • Banque Française de Crédit Coopératif - 5 rue Cronstadt 06000 Nice - France. Code banque : 42559 - Code guichet : 00032 - Numéro de compte : 21028748802 - Clé RIB : 76 - IBAN : FR 76 4255 9000 3221 0287 4880 276 – BIC : CCOPFRPPXXX

Option Hébergement • Elle comprend logement en internat ou en résidence, restauration pendant la durée du stage, et fourniture du linge de maison (draps couvertures & oreillers) - **serviettes toilettes et de bain non fournies**.

Repas • L'accès au restaurant n'est possible qu'avec une carte pré-payée. Les repas non consommés durant le séjour ne sont pas remboursés.

Sorties/animations encadrées • Pour les stagiaires de moins de 14 ans : seules les sorties encadrées sont possibles. Pour les stagiaires mineurs de 14 à 18 ans : les parents compléteront le formulaire « Permission de Sortie ». Le programme des animations & sorties est remis aux stagiaires à l'arrivée. Les frais ne sont pas inclus dans le forfait (prévoir de l'argent de poche).

Assurances • Les parents s'engagent à souscrire les assurances nécessaires (couverture accident, maladie, responsabilité civile, entre autres) couvrant leur enfant en cas d'accident ou dommages causés durant toute la période du séjour et autorisent l'établissement à prendre les mesures d'urgences médicales d'urgence qui s'imposent en cas de maladie ou d'accident.

La direction se réserve le droit de modifications ou d'annulation de session, en fonction du nombre d'inscrits.